



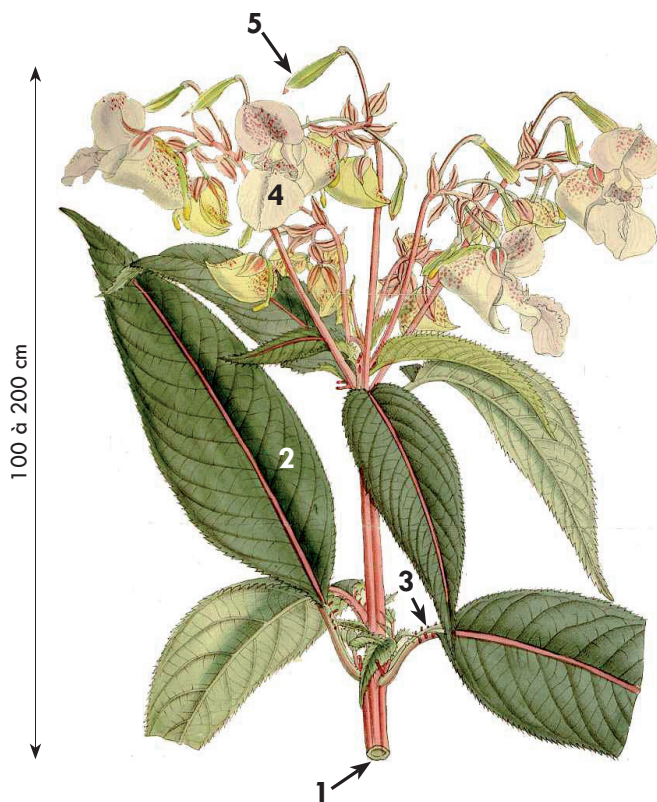
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Les plantes invasives ne sont pas aisées à détruire : elles produisent souvent un grand nombre de graines et se régénèrent facilement à partir de fragments de tissus aériens ou souterrains. En outre, elles rejettent vigoureusement suite à la coupe de leurs parties aériennes. Seul le respect de bonnes pratiques de lutte permet de s'en débarrasser.

1. BALSAMINE DE L'HIMALAYA

Originnaire d'Asie, la **BALSAMINE DE L'HIMALAYA** a été introduite en Europe au 19^{ème} siècle comme plante ornementale et mellifère. La balsamine de l'Himalaya est une plante annuelle se reproduisant par graines (800 à 2500 graines par plante). Elle envahit principalement les berges des cours d'eau.



- ✗ appauvrissement de la végétation locale
- ✗ croissance rapide et grande production de graines
- ✗ colonisation des rives et des cours d'eau
- ✗ concurrence les végétaux vivaces fixateurs des berges
- ✗ érosion des berges lors de sa disparition en hiver

• CARACTÉRISTIQUES :

1. tige robuste, charnue, translucide, creuse, rougeâtre
2. grandes feuilles opposées ou verticillées, dentées en scie
3. glandes à la base du limbe et sur le pétiole
4. grandes fleurs pourpres, parfois roses ou blanches, pendantes
5. capsules allongées

• FLORAISON : juillet à octobre

FAUCHAGE	
PERIODE	<ul style="list-style-type: none"> • début de floraison, fin juin - début juillet : passage 1 • 3 semaines plus tard : passage 2 • 6 semaines plus tard : passage 3
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> • à la débroussailleuse • réalisée au ras du sol, en dessous du premier nœud de la tige pour éviter toute reprise de la plante
FREQUENCE	<ul style="list-style-type: none"> • à répéter durant 2 à 3 ans pour épuiser la banque de graines contenue dans le sol

ARRACHAGE MANUEL	
PERIODE	<ul style="list-style-type: none"> • début de floraison, fin juin - début juillet : passage 1 • 3 semaines plus tard : passage 2 • 6 semaines plus tard : passage 3
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> • extraire la plante entièrement du sol • rassembler en tas sur sol sec, hors zones inondables • enlever la terre des racines pour éviter toute reprise
FREQUENCE	<ul style="list-style-type: none"> • à répéter durant 2 à 3 ans pour épuiser la banque de graines contenue dans le sol

Source et informations complémentaires : <http://biodiversite.wallonie.be/>

2. BERCE DU CAUCASE

La **BERCE DU CAUCASE** est une espèce d'origine ornementale qui a été plantée pour ses vertus esthétiques et mellifères. La berce du Caucase est une plante pluri-annuelle qui fleurit après 3 ou 4 années de croissance et se reproduit par graines. Elle stocke ses réserves nutritives au niveau de son système racinaire.

- × tapis denses étouffant les plantes indigènes
- × substances chimiques provoquant de sévères brûlures



CC-BY-SA Loblitech

LABOUR PROFOND

- recommandé pour la gestion des parcelles agricoles envahies par la berce
- complété par un broyage fin du substrat ou par une élimination des morceaux de racines ramenés à la surface du sol
- réaliser un semis dense de graminées, une fauche régulière et une coupe manuelle des rejets éventuels après le travail du sol

FAUCHE RÉPÉTÉE

- population trop importante ou présence d'un sol trop caillouteux
- au moins 5 interventions de début mai à septembre

LUTTE CHIMIQUE

- | | |
|------------------|--|
| PERIODE | <ul style="list-style-type: none"> • première application : en avril-mai sur plantes (H : 20 à 50 cm) • deuxième application : en juin |
| METHODE | <ul style="list-style-type: none"> • pulvérisation locale par professionnel • herbicides systématiques (par exemple : glyphosate) |
| FREQUENCE | <ul style="list-style-type: none"> • à répéter durant 4 années consécutives |

COUPE SOUS LE COLLET

MODALITE 1 : plantes de petite taille et plus faciles à manipuler

- | | |
|----------------|--|
| PERIODE | <ul style="list-style-type: none"> • avril-mai : passage 1 • juin-juillet : passage 2 |
| METHODE | <ul style="list-style-type: none"> • sectionner les racines à 15-20 cm sous la surface du sol avec houe ou bêche • extraire la plante du sol, la découper en tronçons, mettre en tas en dehors de zone inondable |

MODALITE 2 : individus en début de floraison

- | | |
|----------------|---|
| PERIODE | <ul style="list-style-type: none"> • juin-juillet |
| METHODE | <ul style="list-style-type: none"> • réaliser une coupe de la partie aérienne juste avant de sectionner les racines et extraire ensuite la plante • fleurs fanées et fruits séparés des tiges et détruits par le feu pour éviter la production de graines |

CONSEILS

Attention ! La sève de la berce du Caucase contient des substances photo-sensibilisantes qui peuvent infliger de sévères brûlures. Avant de gérer, il est impératif de se protéger soigneusement avec des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements imperméables. Les projections de sève doivent être évitées. Après gestion, les outils devront être nettoyés à grandes eaux pour éliminer toute trace de sève.

Source et informations complémentaires : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/la-berce-du-caucase.html?IDC=5668>

4.

S
T
A
T
i
O
N